



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2023

Présents : Michèle ANDRE - Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER – Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX.

Procurations :

Absents : Julien ARNAUNE

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h05

| ORDRE DU JOUR | INFORMATIONS APPORTEES | VOTE |
|--|---|-------------------|
| Ajouté à l'ordre du jour | Demande de location de local communal par mail. | |
| Demande de location. | M. Benoît GREVY a suivi un cursus de herbaliste, il souhaite exercer à St-Béat en louant un local au rez de chaussée de la mairie. Il propose d'exercer deux matinées par semaine au prix de 20€ par matinée. Le conseil demande la validation de ce cursus par M. PUJOL. | C 1 A 0 P 7 |
| Eclairage public du boulodrome | Le SDEGH propose de remplacer le coffret de commande vétuste P05 Boulodrome et de recalibrer le disjoncteur. Coût de l'intervention 3019€ Reste à charge pour la mairie : 1340€ | C 0 A 0 P 8 |
| Allée de SAVI | La rénovation de la zone de circulation Allée de SAVI, par la communauté de communes, est dépendant de l'enfouissement des réseaux. Réseaux téléphoniques Orange : 8300€ réglé par la commune. Réseaux électriques gérés par le SDEGH : 44000€, reste à charge pour la mairie 19560€, ce montant est un crédit du SDEGH pendant 12 ans, au taux de 2.5%, soit : 1897€ par an. | C 0 A 0 P 8 |
| Travaux piste athlétisme et remise en état du stade | L'aide financière du département est conditionnée par une convention d'utilisation de ces lieux par le collège, durée de celle-ci : 15 ans | C 0 A 0 P 8 |

| | | | |
|--|--|-------------|-------------|
| Délégation Service Public pour camping à Lez | Mme le maire consulte les membres de ce conseil municipale de façon à lancer cette D.S.P. le plus rapidement possible et au vu des délais administratifs espérer un démarrage de celle-ci début Mai. Nous votons ce soir, le principe de la D.S.P. et l'autorisation à Mme le maire de publier l'offre de D.S.P. | C A P | 0 0 8 |
| Inscription des crédits d'investissement commune dépense 2023 | La commune est autorisée à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget d'investissement de l'année précédente, soit : 277161€, ceci avant le vote du budget 2023 mi-mars. Le détail de ces dépenses engagées par Mme le maire sera sur la prochaine délibération, le montant total est de 166893€ | C A P | 0 0 8 |
| Convention commune/Marbre et arts 2023 | Une convention a été rédigée, les salles seront à disposition du 3 juillet au 2 août, le festival se déroulera du 8 au 29 juillet. | C A P | 0 0 8 |
| Questions diverses | | | |
| Point sur les périls imminents | Maison Reed, les travaux devront être engagés avant le 8 mars sous peine d'astreinte financière de 900€ par jour de retard. Jardin et maison Boya, rue du Faubourg, suite à une mise en demeure par l'avocat de riverains, un expert judiciaire a été mandaté, nous attendons ses conclusions. Maison Cazenave,, rue de la Tignerie, le même expert judiciaire a inspecté cette ruine, de même nous attendons ses conclusions. | | |
| Travaux de l'église de St-Béat | Les appels d'offres et les marchés ont été signés, pour la deuxième tranche. Les travaux commenceront deuxième quinzaine de mars. | | |
| Chutes de pierres | Les divers lieux de chutes de pierres seront traités la semaine du 23 au 29 janvier, coté cimetière les travaux se feront lundi et mardi de façon à autoriser un enterrement dans cette zone mercredi. | | |
| Vente du chalet | La vente a été signé le 23 décembre 2022, l'accord du trésor public a été donné le 26 décembre, les fonds n'ont pas pu être versé au budget 2022, ils seront donc crédités au budget 2023. | | |
| Comité des fêtes | Le comité des fêtes a indiqué à la mairie qu'il ferait un marché de Noël, la fête du village et un brandon avec un méchoui et une fête country. Le conseil municipal souhaite refaire le brandon comme l'année dernière, brandon et auberge espagnole. Il propose que le méchoui et la fête country se passe le 14 juillet, à cette date aucune festivité n'est prévue. | | |
| Arbre couché ancien camping | M. Capdeville n'est pas en accord avec la décision de Mme le maire de faire débiter cet arbre par les employés municipaux, en leur donnant le bois. Il demande en contrepartie la gratuité du bois fourni aux habitants de la commune, M. Martinez | | |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>répond que les coupes ont été attribuées selon les conditions votées en conseil.</p> <p>Le conseil municipal ne donne pas suite à cette la remarque de M. Capdeville.</p> <p>Cette décision était une mesure d'urgence pour sécuriser le parc vis-à-vis des enfants, pendant les vacances de Noël</p> | |
| <p>Toilettes promenade de la Gerle</p> | <p>M. Capdeville n'est pas d'accord avec la mise hors gel de ces toilettes, il préfère que nous dépensions de l'énergie électrique pour le chauffer.</p> <p>Le conseil municipal ne cautionne pas la remarque de M. Capdeville.</p> | |
| <p>Bâtiment lac de Géry</p> | <p>Les exploitants ont reçu un courrier et nous ont fait une réponse.</p> <p>Après le sinistre le bail a été rompu de plein droit. Un nouveau bail commercial leur sera proposé, après analyse de la viabilité du projet de reconstruction (financière et structurelle)..</p> | |
| <p>Circuit visite de St-Béat</p> | <p>Les audio-guides seront traduit en espagnol et anglais.</p> <p>Mme André demande que des enregistrements en français, des anciens et enfants du village, soient intégré à l'existant.</p> | |

Fin de séance à 22h00 heures

Le secrétaire de Séance
Gérard ROUX

G. Roux

Mme le Maire,
Anna CHANGEUX



Anna Changeux